N° DBC 2021-090 - Développement économique - Subvention au titre de l'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente - Subvention à l'établissement Boulangerie Pâtisserie CUCHERAT Renaison

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- attribue la subvention à l'établissement Boulangerie Pâtisserie CUCHERAT, représenté par M. Pascal CUCHERAT et située sur la commune de Renaison, pour un montant de 4 850 € maximum, représentant 10 % des dépenses éligibles ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à transmettre le dossier correspondant à la Région Auvergne Rhône-Alpes, celle-ci pouvant accorder une aide de 20 % en complément.

N° DBC 2021-091 - Développement économique - Subvention au titre de l'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente Subvention à l'établissement Restaurant SARL LES GENS HEUREUX Renaison

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- attribue la subvention à l'établissement Restaurant SARL LES GENS HEUREUX, représenté par M. Stéphane SUBRIN et Mme Sandrine FOUILLAND, situé sur la commune de Renaison, pour un montant de 5 000 € maximum, représentant 10 % des dépenses éligibles ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à transmettre le dossier correspondant à la Région Auvergne Rhône-Alpes, celle-ci pouvant accorder une aide de 20 % en complément.

N° DBC 2021-092 - Gens du voyage - Avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2021-2026

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

 émet un avis défavorable sur le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2021-2026.

N° DBC 2021-093 - Agriculture – Espaces verts et naturels - Vignes relais - Soutien aux entreprises viticoles dans le cadre des calamités agricoles (gel) Aide économique aux viticulteurs Lucas LAPANDERY et Yannick PRAS

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accorde une aide économique aux viticulteurs locataires des biens immobiliers de Roannais Agglomération, correspondant à leur redevance annuelle, comme suit :

Locataire viticulteur	Redevance exonérée	Période concernée
Lucas LAPANDERY	696,66 €	15 janvier 2021 au 14 janvier 2022
Yannick PRAS	1 315,77 €	15 décembre 2020 au 14 décembre 2021
TOTAL	2 012,43 €	

- précise que cette aide économique est attribuée au titre des calamités agricoles survenues au printemps 2021, lesquelles ont fortement perturbé la culture et la future récolte des vignes des occupants des Vignes-relais de Saint-Haon-Le-Vieux ;
- précise que l'aide économique sera comptabilisée sur le budget général chapitre 67.

N° DBC 2021-094 - Agriculture – Espaces verts et naturels Episode de gel d'avril 2021 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association « Vignobles Forez Roannais, Aux Racines de la Loire» Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- attribue une subvention de 5 500 € à l'association « Vignobles Forez Roannais, Aux Racines de la Loire », pour le territoire du vignoble Roannais ;
- dit que les crédits sont prévus au budget général chapitre 65.

N° DBC 2021-095 - Agriculture – Espaces verts et naturels - Grands Murcins - Attribution d'une subvention en numéraire et en nature à l'association « Les Amis des Arbres de la Loire et de l'Arboretum des Grands Murcins » pour l'année 2021

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- attribue une subvention de 1 100 € à l'association Les Amis des Arbres de la Loire et de l'Arboretum des Grands Murcins, pour l'année 2021 au titre de l'action de gestion et d'animation du site des Grands Murcins;